

Votre enfant peut être photographié pendant des activités au sein du restaurant scolaire. Si vous ne voulez pas que les photos soient diffusées, merci de contacter la mairie.

Personnes autorisées à reprendre l'enfant au restaurant scolaire

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Lien de parenté avec l'enfant :	Lien de parenté avec l'enfant :
(grands-parents, assistante maternelle, oncle, tante...)	(grands-parents, assistante maternelle, oncle, tante...)
N° de Tél :	N° de Tél :
N° de portable :	N° de portable :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Lien de parenté avec l'enfant :	Lien de parenté avec l'enfant :
(grands-parents, assistante maternelle, oncle, tante...)	(grands-parents, assistante maternelle, oncle, tante...)
N° de Tél :	N° de Tél :
N° de portable :	N° de portable :

Autorisation d'intervention chirurgicale

Je soussigné (e) :

Demeurant à :

N° de téléphone :

Agissant en qualité de père, mère, tuteur légal, autorise Mme Laroque ou Mme Duchemin, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant :

à prendre sur avis médical, toutes mesures d'urgence tant médicales que chirurgicales, y compris éventuellement l'anesthésie.

A....., le.....2021

Signature,

Médecin de famille :

Nom, adresse :

N° de téléphone :

Avez vous une contre-indication médicale à signaler ?

.....
.....

Vaccinations : dates

. B.C.G :

. D.T.POLIO :

IMPÉRATIF :

N° allocataire CAF :

ou MSA :

ou autre régime :

N° de sécurité sociale du chef de famille :

NB : En cas d'urgence ou d'absence de votre médecin traitant, il sera fait appel au centre médical de Gouville sur mer.

